Questions fréquentes sur la bourse GRI UGA-Mitacs

Candidatures

Quels sont les relevés de notes requis ?
Les candidats UGA devront déposer auprès de Mitacs le certificat de soutien (Télécharger le modèle sur le site web UGA, page GRI) de la composante ou école UGA concernée avec la note moyenne des deux dernières années d'études et leur traduction en CGPA. Les relevés de notes des deux dernières années d'études devront être annexés et déposés avec le certificat de soutien en un seul PDF.
Le CGPA calculé par composante/école (via le certificat de soutien) devra être déclaré sur la plateforme GRI.

Qu'en est-il des relevés de notes pour les ingénieurs ? Faut-il présenter les notes des classes préparatoires ?
En principe non mais il faut faire le point avec l'école UGA concernée qui signera le certificat de soutien avec la note moyenne à déclarer à Mitacs et sa traduction en CGPA.

Les candidatures peuvent être déposées en français ou anglais ?
Oui, les candidatures peuvent être déposées en anglais ou en français.
Réponse de Mitacs : « *nous recommandons de soumettre leurs documents dans la langue du projet auquel ils postulent. Cela aide les professeurs évaluateurs à disposer de toutes les informations dont ils ont besoin. Par exemple, si un professeur ne parle que l'anglais, mais que tous les documents de l'étudiant, les réponses aux questions de candidature, etc. sont en français, le professeur pourrait ne pas être en mesure de les évaluer adéquatement. Nous recommandons donc aux étudiants de fournir toutes les informations dans la ou les langues appropriées. Cela ne signifie pas qu'ils doivent obtenir une transcription officielle traduite ou notariée, car nous acceptons officiellement tous les documents en français ou en anglais. Mais nous recommandons d'inclure les réponses de candidature en français et en anglais (en supposant qu'ils postulent à des projets en français et en anglais) et même de joindre une traduction informelle au relevé de notes officiel, par ex. lister le nom des cours suivis, afin que le professeur connaisse le parcours académique de l'étudiant* ».

Y a-t-il un niveau d'anglais spécifique requis ?
Le niveau B2 est exigé par l'UGA si au moins un des sujets de stage sélectionné est en anglais. Tout type de certificat ou d'attestation est accepté : certifications, attestations signées par un (e) professeur de langue, test de positionnement. Les candidats UGA doivent transmettre l'attestation de niveau de langue anglaise à sa composante/école pour vérification au plus tard le jour de la clôture de l'appel. Le certificat de langues est obligatoire si au moins un sujet de stage est en anglais. S'il n'est pas envoyé avant la clôture de l'appel, la candidature sera déclarée inéligible.

Est-ce que les sciences humaines et sociales sont aussi concernées ?
Oui, les stages GRI portent sur toutes les disciplines. En 2024, plus de 2 770 projets de stage ont été proposés dans les disciplines suivantes :

- Ingénierie : 1054
- Sciences de la vie : 492
- Informatique : 402
- Sciences physiques : 316
- Sciences sociales, arts et sciences humaines : 245
- Sciences mathématiques : 119
- Sciences de la terre : 76
- Commerce : 66

En quoi consiste le processus de sélection de Mitacs?
Le fait qu'une candidature réponde aux critères d'admissibilité ne garantit pas l'attribution d'un stage. GRI est un programme très prisé; souvent, le nombre de candidatures admissibles reçues est nettement supérieur au nombre

de places à octroyer. Mitacs prends aussi en considération la capacité des professeures et professeurs à faire de nombreuses entrevues pour un nombre limité de places. Au cours du processus de jumelage, Mitacs tient compte de divers facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les allocations de fonds (par province canadienne, par université canadienne, par entente de partenariat, par restriction des partenaires quant à l'université, etc.), les aptitudes de la personne étudiante (CV, moyenne pondérée cumulative, lettres de recommandation, connaissances ou expériences préalables dans le domaine de recherche, le cas échéant), le classement des professeurs et des étudiants, ainsi que d'autres facteurs.

Quand est-ce que seront publiés les résultats ?
Les résultats sont communiqués en février 2026 mais certains candidats pourraient recevoir une réponse définitive en décembre 2025.

Préparation des séjours

Les universités canadiennes aideront-elles les étudiants avec les démarches de visa ?
Ces démarches sont sous la responsabilité des candidats. Mitacs fournit un guide d'immigration. Pour toute question, les candidats devront consulter les consulats respectifs.

Les candidats qui sont déjà en séjour au Canada pour une mobilité d'études sont-ils éligibles ?
Non, ils ne sont pas éligibles.

Quelle est la date la plus tôt et la date la plus tardive à laquelle les stagiaires peuvent commencer leur stage?
Les stages de 12 semaines peuvent commencer dès le 1er mai et au plus tard le 31 juillet.

Un stage peut-il s'échelonner sur 10 ou 11 semaines plutôt que la durée prescrite de 12 semaines ?
Il est possible d'autoriser des projets d'une durée de 10 à 11 semaines, sous réserve de l'accord de la professeure ou du professeur et de l'autorisation préalable de Mitacs.

Quand est-ce que sera payée la bourse ?
La bourse sera payée en trois versements et après ouverture d'un compte en banque canadien. Le 1er paiement a lieu une fois l'étudiant arrive au canada. Les frais du billet d'avion doivent donc être avancés. Voir les précisions sur le site web UGA.

Quel est le statut des stagiaires qui se trouvent en établissement d'accueil canadien?
Les stagiaires GRI en établissement d'accueil canadien sont généralement considérés comme des « étudiant·es participant à un programme d'échange ou invité·es ». Cela dit, le statut varie d'une université à l'autre; l'établissement peut également les considérer comme des chercheurs et chercheuses invitées ou des étudiantes et étudiants pleinement inscrits. La définition exacte du statut est laissée à la discrétion de l'université.

Comment les stagiaires peuvent-ils acquitter les frais administratifs de l'établissement d'enseignement ?
Les établissements d'accueil canadiens facturent directement à Mitacs les frais administratifs et Mitacs prend en charge ces frais.

Est-il possible de prolonger la durée de Stage GRI ou de le combiner avec un autre stage?
Mitacs n'est pas en mesure de proposer des stages prolongés ou de combiner le stage GRI avec un autre stage. Toutefois, les stagiaires et le corps professoral peuvent prendre des dispositions en dehors du programme GRI; ces dispositions ne sont pas du ressort de Mitacs.
Les partenaires universitaires au Canada seraient responsables de tous les aspects de la prolongation. Le professeur·es et les universités doivent assumer la responsabilité des ajustements financiers, administratifs et

logistiques liés à une prolongation (par exemple, allocation de subsistance, couverture d'assurance maladie, immigration, etc.). Si la demande de prolongation est effectuée avant l'arrivée de la personne stagiaire, l'établissement d'accueil doit envoyer sa propre lettre d'invitation.

Faut-il que les stagiaires souscrivent une assurance maladie pour leur séjour au Canada?
Non. Mitacs souscrira une assurance maladie en leur nom avant leur arrivée au Canada. La couverture de l'assurance maladie commence deux jours avant la date de début du stage et prend fin deux jours après la date de fin du stage.

Quel sera le fournisseur de l'assurance maladie?
L'assurance maladie est souscrite en fonction de l'établissement d'accueil canadien et diffère selon les provinces. Les stagiaires recevront de plus amples renseignements sur leur police d'assurance en avril de l'année de leur stage.

Que se passe-t-il en cas de retrait d'une candidature?
Si un candidat refuse de participer au programme GRI après que le jumelage est confirmé, son stage sera annulé. En fonction de la date à laquelle Mitacs est informé du retrait ou de l'annulation, et si le stage est déjà commencé, il peut y avoir des conséquences financières. Malheureusement, aucun remplacement de stagiaire n'est possible pour le projet.

Existe-t-il une possibilité de stages virtuels?
Mitacs n'autorise que les stages en personne.

Est-ce autorisé d'arriver sur le territoire canadien en avance ?
Oui, la différence se fait uniquement vis-à-vis de l'assurance (Mitacs prend en charge l'assurance médicale la durée du stage) et il faut respecter les 120 jours de dispense du permis de travail à court terme.

Une convention de stage est-elle nécessaire ?
Oui la convention de stage permet de cadrer le séjour entre l'UGA, l'Université Canadienne et le stagiaire GRI.

Le rapport de stage est-il obligatoire ? Quelles sont les consignes ?
Oui. Dans le cadre de la convention de stage, la composante / école demandera certainement au stagiaire GRI un rapport de stage. Si ce n'est pas le cas, côté DGD RI, afin de justifier le financement et l'accompagnement personnalisé dont les stagiaires GRI auront bénéficié, nous demandons un rapport succinct présentant les résultats de cette expérience, et les perspectives.